

LE SYVALORM : RETOUR DU LIBRE ACCÈS EN DÉCHÈTERIES LE 15 JUIN 2020

Jusqu'à présent accessibles sur réservation, les 20 déchèteries du SYVALORM accueilleront les usagers sans rendez-vous dès le 15 juin 2020. Ce retour aux conditions normales d'accès en période pandémique appelle cependant la plus grande vigilance et le respect rigoureux des mesures de précautions sanitaires de la part de chacun.

Afin de faciliter la distanciation sociale, les entrées sur déchèteries seront régulées en période d'affluence avec une limitation du nombre de véhicules et d'usagers sur les plateformes.

En déchèterie les habitudes reprennent :

La réorganisation temporaire des accès en déchèteries mise en place pour s'adapter au COVID-19 prend fin : c'est un retour à la normale pour les usagers de nos services.

Le bilan est très satisfaisant. Les modalités d'accès sur rendez-vous ont permis aux usagers particuliers et professionnels de désengorger leurs stocks de déchets confinés dans le respect des règles sanitaires et les situations de forte concentration sur les sites ont été évitées.

Un libre accès qui fait appel au civisme de chacun :

Si ce retour à la normale permet la liberté d'accès aux usagers, il ne dispense pas pour autant de respecter strictement toutes les consignes de sécurité sanitaires : le port du masque est vivement conseillé et la distanciation demeure impérative. Les déchèteries sont des sites où les usagers se déplacent de benne en benne pour trier leurs déchets, la vigilance est plus que jamais de rigueur.

CONTACT PRESSE

**SYVALORM Loir
et Sarthe**

**Chargée de
Communication &
Prévention :**
Sabine LECOEUR

Téléphone :
02 43 35 81 40

Courriel :
traitement@syvalorm.fr

Adresse :
11 rue Henri Maubert
72120 SAINT-CALAIS

Site WEB :
www.syvalorm.fr

Procédure obligatoire sur site :

- Présenter ses justificatifs sans ouvrir sa fenêtre.
- Les enfants ne sont pas autorisés à descendre du véhicule.
- 1 seule personne descend du véhicule (2 personnes uniquement si le déchet est trop volumineux ou lourd).
- Respecter la règle de distanciation de 1 mètre minimum avec autrui
- Appliquer les gestes barrières.
- Aucun agent n'aide au vidage des véhicules

Des travaux d'amélioration sont engagés :

Un site connaîtra prochainement des modifications temporaires de jours/horaires d'accès en raison de travaux d'amélioration et d'aménagement programmés.

- **Vibraye** : réalisation de travaux à compter du 08 juin 2020. Modification temporaire des jours d'accès pendant 5 semaines : ouverture uniquement les vendredis (9h-12h/14h-18h30) et samedis (9h-12h/14h-17h30) sur cette période.

La filière de collecte des textiles interrompue :

Dès l'annonce de l'arrêt des collectes des textiles sur le territoire du SYVALORM, ainsi que sur le plan national, faute d'exutoires pour l'ensemble de la filière (cf covid-19), notre prestataire Eco-textiles a engagé la condamnation de toutes les bornes de notre territoire pour empêcher les dépôts et informé les usagers sur les conteneurs. En attente de la reprise d'activité de la société de collecte du linge, les habitants doivent conserver chez eux leurs vêtements usagés.

De récents abandons de déchets aux pieds des bornes ont été signalés par les communes. Textiles, ordures ménagères, encombrants... ces dépôts sauvages sont sévèrement sanctionnés par le code pénal et les communes concernées s'efforcent de retrouver les auteurs de ces incivilités pour les poursuivre pénalement.